

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A mess

opposant 1030042 ST-GERMAIN T.T- 1

qui reçoit 1690112 CHAMPAGNE TT 1

lic N° 32342

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

LACROIX

Jean

72 Avenue Gilbert Roux

3300 CUSSET

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN B mess

opposant 1690030 FRAT OULLINS 2
qui reçoit 1690090 STE FOY LES LYON Charcot 1
lic N° 691098

club AUVR RILLIEUX

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage.

CASTANO Jean

5 R LE BOTTET

69140 RILLIEUX LA PAPE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A mess

opposant 1690175 ASUL LYON 8è TT 2

qui reçoit 1380290 FROGES Grésiv. Belledonne TT 1

lic N° 2935485

club LYON 7 TT GERLAND

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

DIRER

Maxime

6 LE CROEZOU

29180 PLOGONNEC

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...) :

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A dames

opposant 1690186 LYON 7 TT GERLAND 2

qui reçoit 1690175 ASUL LYON 8è TT 2

lic N° 6917304

club CHARCOT STE FOY LES LYON

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

DUPRE

Jean-pierre

38 av de Limburg

69110 STE FOY LES LYON

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN B mess

opposant 1690186 LYON 7 TT GERLAND 2

qui reçoit 1740003 ANNECY TT 1

lic N° 6917304

club CHARCOT STE FOY LES LYON

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

DUPRE

Jean-pierre

38 av de Limburg

69110 STE FOY LES LYON

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...) :

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A mess

opposant 1380005 BOURGOIN JALLIEU 1

qui reçoit 1690221 VAL D'OZON TT 2

lic N°

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

GALLIAN

Bertrand

251 chemin des Echirolles

Les Palleteaux

38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A dames

opposant 1380005 BOURGOIN JALLIEU 1
qui reçoit 1380056 TT la Tronche Meylan Grenoble 2
lic N°

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

GALLIAN Bertrand

251 chemin des Echirolles
Les Palletaux
38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A dames

opposant 1740003 ANNECY TT 1

qui reçoit 1630123 STADE CLERMONTOIS 1

lic N° 747183

club CRUSEILLES TT

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

HENRI
bat H2 134
109 ROUTE DES CHERES

74800 LA ROCHE SUR FORON

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN B mess

opposant 1380028 ST EGREVE USTT 2
qui reçoit 1630123 STADE CLERMONTOIS 2
lic N° 3511776

club TT LA TRONCHE-MEYLAN-GRENO

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

POIRIER Ronan
7 bis rue Gabriel Peri
38000 GRENOBLE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A dames

opposant 1690221 VAL D'OZON TT 2

qui reçoit 1690221 VAL D'OZON TT 3

lic N° 381307

club TT ST JEANNAIS

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

VINCENT Joel

243 Route du Pilat

38440 MEYRIEU LES ETANGS

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : signature _____

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN B mess

opposant 1630078 COURNON CL 2

qui reçoit 1730076 Ent AIX GRESY - CHAMBERY 1

lic N° 633352

club STADE CLERMONTOIS

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

RONGIER Remy

6 RUE DU CREUX ROUGE

63100 CLERMONT FERRAND

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...) :

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 16 H. tour J1 - PH2 division PN A mess

opposant 1380199 GRESIVAUDAN - LE TOUVET 2

qui reçoit 1030082 T T CUSSET 1

lic N° 384850

club AL ECHIROLLES-EYBENS TT

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

ODDOUX

Jean michel

10 avenue de L'INDUSTRIE

38130 ECHIROLLES

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule H

opposant 1420017 MONTAUD ST ETIENNE 1

qui reçoit 1630123 STADE CLERMONTOIS 1

lic N° 4216543

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

BERTHELEMY

Martine

22 Hameaux de Bel Air

42480 LA FOUILLOUSE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule F

opposant 1690030 FRAT OULLINS 1

qui reçoit 1380056 LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE 3

lic N° 691098

club AUVR RILLIEUX

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage.

CASTANO Jean

5 R LE BOTTET

69140 RILLIEUX LA PAPE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N1 mess poule C

opposant 1380056 LA TRONCHE MEYLAN GRENOBLE 1

qui reçoit 8920049 BOULOGNE BILLANCOURT AC 2

lic N° 4210085

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

CHARDON

Fabrice

36 rue Nicephore Niepce

42000 ST ETIENNE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N1 mess poule A

opposant 1260010 ROMANS ASPTT 1
qui reçoit 10470007 MARMANDE RAQ. 1
lic N° 427139

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

VERNEY Philippe
Barberieux
42410 CHAVANAY

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule O

opposant 1630078 COURNON CL 1
qui reçoit 40340008 LE CRES SALAISONS TT 1
lic N° 633352

club STADE CLERMONTOIS

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

RONGIER Remy

6 RUE DU CREUX ROUGE

63100 CLERMONT FERRAND

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N1 mess poule C

opposant 1420152 ROANNE LOIRE NORD TT 2

qui reçoit 2710067 CREUSOT VARENNES UP 1

lic N° 428439

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

GOUTAGNY

Bernard

1 avenue de la paix

42400 ST CHAMOND

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule M

opposant 1630261 CEYRAT ESP. 1

qui reçoit 40300007 NIMES ASPC 2

lic N° 4511486

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

FRAU

Dominique

153 Avenue du Brezet

63100 CLERMONT FERRAND

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...) :

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N2 mess poule E

opposant 1380028 SAINT EGREVE USTT 1

qui reçoit 8940073 FONTENAY USTT 1

lic N° 3511776

club TT LA TRONCHE-MEYLAN-GRENO

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

POIRIER

Ronan

7 bis rue Gabriel Peri

38000 GRENOBLE

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule M

opposant 1690186 LYON 07 GERLAND TT 1

qui reçoit 8930024 ST DENIS US 93 T 2

lic N° 4212572

club SAINT CHAMOND TT

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

BEHAGUE

Denis

4 PL DES REMPARTS

42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N2 mess poule C

opposant 1380199 GRESIVAUDAN LE TOUVET TT 1

qui reçoit 1380136 SAINT JEANNAIS / LYON 8 ENT 1

lic N° 384850

club AL ECHIROLLES-EYBENS TT

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

ODDOUX

Jean michel

10 avenue de L'INDUSTRIE

38130 ECHIROLLES

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3 Dames poule D

opposant 1690221 VAL D'OZON TT 1

qui reçoit 4280322 PAYS COURVILLOIS-YEVRES (ent)1

lic N° 381307

club TT ST JEANNAIS

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

VINCENT Joel

243 Route du Pilat

38440 MEYRIEU LES ETANGS

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...) :

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule F

opposant 1380236 CENTR'ISERE TT 1
qui reçoit 2710067 CREUSOT VARENNES UP 2
lic N° 6948088

club VAL D'OZON TENNIS DE TABLE

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

LEMESRE Patrick

12 bis Avenue des Terreaux

69360 ST SYMPHORIEN D OZON

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3 Dames poule F

opposant 1690052 RILLIEUX AUVR 2

qui reçoit 13060066 NICE CAVIGAL TT 1

lic N° 6930161

club AUVR RILLIEUX

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

MILHE-POUTINGON Veronique

40 rue de la Bussiere

69600 OULLINS

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3mess poule O

opposant 1690052 Ent RILLIEUX-VILLETTE PAUL BERT 1

qui reçoit 13060066 NICE CAVIGAL 2

lic N° 6930161

club AUVR RILLIEUX

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

MILHE-POUTINGON Veronique

40 rue de la Bussiere

69600 OULLINS

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade
-------------------------	------------	-------	-------------------------	------------	-------

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature

à retourner au secrétariat de ligue avant le mercredi suivant la rencontre

rapport JA

rencontre du **20/01/2018** à 17 H. tour J1 - PH2 division N3 Dames poule F

opposant 1630261 CEYRAT ESP. 1

qui reçoit 1690186 LYON GERLAND / VILLEFRANCHE ENT 1

lic N° 4511486

club AUVERGNE RHONE ALPES JA

Ce document doit parvenir dûment signé au secrétariat au plus tard le mercredi suivant la rencontre.

Indiquez le nombre de kilomètres parcourus et joignez les éventuels justificatifs de péage,

FRAU

Dominique

153 Avenue du Brezet

63100 CLERMONT FERRAND

Si tout est conforme, pour chaque rapport reçu complet et dans les délais, une somme de 8 euros vous sera versée en fin de phase avec les frais de déplacement.

Pour le lieu de la rencontre et les coordonnées du club, voyez la partie "avis-club" qui récapitule les différents éléments. complétez les infos ci-dessous : les cartons, réserves, réclamations et rapports que vous devez évidemment porter au dos de la feuille de rencontre.

Pour les arbitres, il est OBLIGATOIRE de les porter au dos de la feuille de rencontre pour les rencontres nationales (un défaut d'arbitres en division nationale est sanctionné d'une pénalité financière lourde...)

Pour les procédures de remontées, veuillez vous reporter au "précis de juge-arbitrage" de phase 2. Merci.

lors de la rencontre avez vous rédigé au dos de la feuille (si vous manquez de place ci-dessous, vous pouvez écrire au dos.../...):

- des réserves OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- des réclamations OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

- un rapport OUI - NON si oui, merci d'indiquer le motif :

CARTONS : NOM - Prénom du joueur Association carton jaune carton jne+rge 1pt carton jne+rge 2 pts

ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade	ARBITRES : NOM - Prénom	N° licence	grade

conditions matérielles conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

tenues des joueurs conformes - non conformes si "non conformes", pourquoi :

Votre indemnité JA sera réglée avant la fin de la rencontre par l'équipe recevante Soit 20 euros par rencontre

Indemnité 20 € réglée : OUI - NON nombre de kms parcourus _____ péages et frais divers (joignez les justificatifs) _____

Date : _____ signature _____